



KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie
1 rue Claude Bloch
BP 5122
14079 Caen Cedex 05
France

Téléphone : +33 (0)2 31 46 31 40
Télécopie : +33 (0)2 31 46 31 47
Site internet : www.kpmg.fr

Adria Normandie

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Adria Normandie
370 Rue Popielusko - 50009 SAINT LO CEDEX
Ce rapport contient 14 pages
Référence : GM/GDP



**KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie**
1 rue Claude Bloch
BP 5122
14079 Caen Cedex 05
France

Téléphone : +33 (0)2 31 46 31 40
Télécopie : +33 (0)2 31 46 31 47
Site internet : www.kpmg.fr

Adria Normandie

Siège social : 370 Rue Popielusko - 50009 SAINT LO CEDEX

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Adria Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II page 5/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Caen, le 10 mai 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Guy Mancel
Associé

Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/06 au 31/12/06
Edition du 03/04/07

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2006	Net (N-1) 31/12/2005
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	153 611	147 756	5 855	10 737
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	153 611	147 756	5 855	10 737
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 073 466	639 333	685 921
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 530 200	1 300 055	230 145	239 030
Autres immobilisations corporelles	1 133 741	836 122	297 619	308 599
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	13 207		13 207	
TOTAL immobilisations corporelles :	4 414 191	3 209 643	1 204 548	1 257 794
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	277		277	277
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 527		2 527	2 527
TOTAL immobilisations financières :	2 805		2 805	2 805
ACTIF IMMOBILISÉ	4 570 607	3 357 399	1 213 208	1 271 336
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 305 630	114 792	1 190 838	946 714
Autres créances	863 941		863 941	882 286
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 169 571	114 792	2 054 778	1 829 000
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 830		29 830	74 771
Charges constatées d'avance	23 879		23 879	30 128
TOTAL disponibilités et divers :	53 709		53 709	104 899
ACTIF CIRCULANT	2 223 279	114 792	2 108 487	1 933 899
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	6 793 886	3 472 191	3 321 694	3 205 235

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/06 au 31/12/06
Edition du 03/04/07

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2006	Net (N-1) 31/12/2005
SITUATION NETTE		
Fonds associatifs	915 104	822 757
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		75 073
Résultat de l'exercice	18 538	17 275
TOTAL situation nette :	933 642	915 104
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	828 816	914 262
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 762 458	1 829 366
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	40 000	40 000
AUTRES FONDS PROPRES	40 000	40 000
Provisions pour risques	3 750	7 500
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 750	7 500
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	192 798	132 358
Emprunts et dettes financières divers	250 000	150 000
TOTAL dettes financières :	442 798	282 358
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 277	230 016
Dettes fiscales et sociales	637 507	608 346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 184	11 077
Autres dettes	3 727	35 440
TOTAL dettes diverses :	923 695	884 880
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	148 993	161 131
DETTES	1 515 486	1 328 369
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 321 694	3 205 235

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de Resultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/06 au 31/12/06
Edition du 03/04/07

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2006	Net (N-1) 31/12/2005
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 333 313		3 333 313	3 415 563
Chiffres d'affaires nets	3 333 313		3 333 313	3 415 563
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			714 653	542 099
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			42 543	85 604
Autres produits			256	21
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 090 765	4 043 287
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			371 856	349 919
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 306 940	1 156 739
TOTAL charges externes :			1 678 795	1 506 658
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			120 916	138 310
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 547 944	1 564 416
Charges sociales			655 951	657 261
TOTAL charges de personnel :			2 203 895	2 221 677
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			224 513	231 270
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			12 740	41 616
Dotations aux provisions pour risques et charges				3 750
TOTAL dotations d'exploitation :			237 253	276 636
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			16 754	12 447
CHARGES D'EXPLOITATION			4 257 613	4 155 727
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(166 847)	(112 440)

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/06 au 31/12/06
Edition du 03/04/07

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2006	Net (N-1) 31/12/2005
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(166 847)	(112 440)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	509	607
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	509	607
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 739	30 929
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 739	30 929
RÉSULTAT FINANCIER	(16 230)	(30 322)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(183 078)	(142 762)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	149 066	163 786
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	149 066	163 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(52 567)	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	(52 567)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	201 533	163 786
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	17	3 750
TOTAL DES PRODUITS	4 240 340	4 207 681
TOTAL DES CHARGES	4 221 802	4 190 407
BÉNÉFICE OU PERTE	18 538	17 275

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

SOMMAIRE

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I.1. Actif

Immobilisations corporelles : principaux investissements
Immobilisations corporelles : amortissements
Produits à recevoir

I.2. Passif

Fonds associatif
Subventions d'investissement
Autres fonds propres
Provisions
Dettes financières
Charges à payer

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation
Produits sur exercices antérieurs
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô
Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles

III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées
Engagements en matière de crédit bail
Droits individuels à la formation
Indemnités de départ en retraite

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILANI.1. Actif*Immobilisations corporelles : principaux investissements :*

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 90 027 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage) : 25 700 €
- Matériel de transport : 36 866 €

*Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :** Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- * les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens,
- * l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles : installations électriques, dispositifs incendie, ...	10 ans

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2005	Au 31.12.2006		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	899 553	963 173	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655	124 655	Linéaire	5 ans
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619	1 488 619	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2005	Au 31.12.2006
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	604 035	710 452
Equipements (étab. de Saint-Lô)	115 462	117 841
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	879 069	919 338

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar. Le solde de l'aide soit 10 000 € sera réglé à l'échéance des travaux et au plus tard courant 2007.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Provisions au 31.12.2006 :

Les litiges sont provisionnés lorsqu'ils sont notifiés et acceptés :

Objet	Au 31.12.2005	Dotations de l'exercice	Reprise pour utilisation	Devenue sans objet	Au 31.12.2006

Dettes financières au 31.12.2006 :

RUBRIQUES	MONTANT (en €)		
	TOTAL	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN ET MOINS DE 5 ANS
Avance remboursable	250 000		250 000
Ouvertures de crédit en compte courant	192 798	192 798	
Total	442 798	192 798	250 000

Charges à payer au 31.12.2006 (ensemble des établissements) :

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	102 951
Charges sociales correspondantes	41 180
Intérêts bancaires courus	390
Fournisseurs : factures à recevoir	27 245
Etat	41 623
	213 389

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT*Subventions d'exploitation et autres aides financières :*

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention exécutoire. Les principes et modalités de traitement sont exposés dans le chapitre 10 du règlement de l'annexe des comptes annuels.

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention exécutoire. Les principes et modalités de traitement sont exposés dans le chapitre 10 du règlement de l'annexe des comptes annuels.

Produits sur exercices antérieurs : selon détail ci-dessous : 32 622 €

<i>Objet</i>	<i>A soustraire</i>	<i>A ajouter</i>
Ajustement sur financements de programmes de R & D	32 622 €	

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

Produits exceptionnels : dont reprise de subventions d'investissement : 149 066 €

Charges exceptionnelles : selon détail ci-dessous : 52 567 €

<i>Objet</i>	<i>A soustraire</i>	<i>A ajouter</i>
Dégrèvement fiscal obtenu	52 567 €	

III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées :

Une hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence sur l'immeuble de laboratoires de Villers-Bocage, d'une durée de dix ans, est donnée pour garantir un prêt bancaire de 152 449 € et une ouverture de crédit de 457 347 €.

Engagements en matière de crédit-bail :

Véhicule frigorifique :

Redevances payées pendant l'exercice : 6 799 €

Redevances restant à payer : - à moins d'un an : 6 232 €
- à plus d'un an : 0 €

Valeur résiduelle : 155 €

Total des engagements : 12 986 €

Droits individuels à la formation au 31.12.2006 (ensemble des établissements) :

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 120
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	3 220

Indemnités de départ en retraite :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (60 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) s'élève à 50 000 €, charges sociales comprises.

Une somme de 33 000 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'assurance dont la gestion est confiée à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).